

INSURED ▲ LEASE

VOTRE MULTIRISQUE PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT

PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT

- Un intrus détériore votre logement alors qu'il est inoccupé ...
- Un dégât des eaux endommage votre bien entre deux baux...
- Votre locataire ne paye plus son assurance...
- Un candidat à la location glisse sur votre carrelage...

INSURED Lease vous propose toutes les garanties essentielles pour couvrir l'ensemble de vos risques. En conformité avec la loi ALUR, elle intègre la garantie Responsabilité Civile obligatoire.

Propriétaires bailleurs, ne prenez aucun risque avec votre investissement, protégez votre bien en location !

► QUELS SONT LES AVANTAGES D'INSURED LEASE ?



Tarifs uniques et compétitifs pour les appartements jusqu'à 200m² et pour les maisons et villas jusqu'à 5 pièces.



Valeur de remplacement ou de reconstruction à neuf comme seuls plafonds de garantie.



Perte de loyer couvert jusqu'à 1 année pour les appartements et 2 années pour les maisons et villas.



Un plafond à partir de 20 000 € pour la défense et les recours.



Jusqu'à 6 000 000 € pour la responsabilité civile tous dommages confondus pour les appartements (20 000 000 € pour les maisons et villas).

► QUELLES SONT LES GARANTIES COUVERTES ?

La Garantie Multirisque pour Propriétaire Non Occupant

INSURED LEASE protège le patrimoine des propriétaires bailleurs non occupants et les protège des dommages causés à un tiers :

- incendie
- dégâts des eaux
- dommages aux installations électriques
- vol et vandalisme
- bris de glace
- défaut d'assurance du locataire ou local inoccupé
- défaut d'entretien d'installation
- vices de construction et non conformité des installations électriques ou gaz
- événements climatiques et catastrophes naturelles
- catastrophes technologiques, attentats et actes de terrorisme

La Garantie Défense et Recours

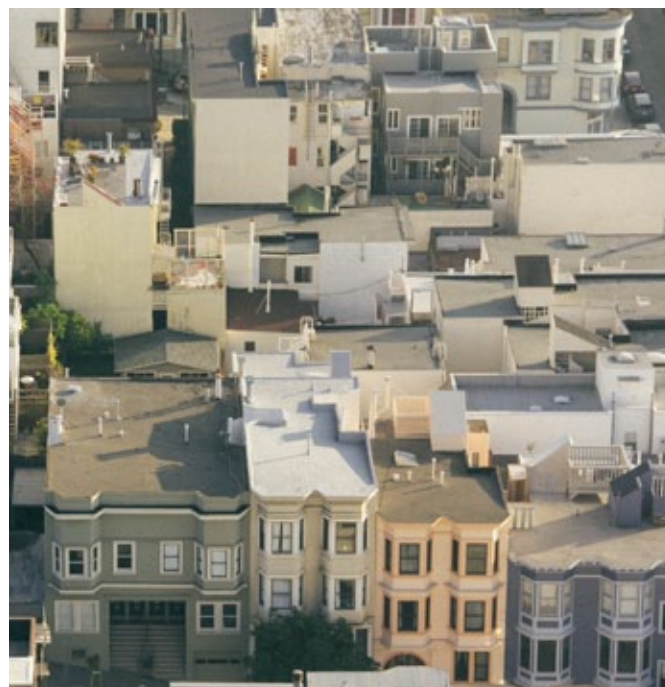
L'assureur s'engage à exercer tout recours amiable ou judiciaire contre un tiers afin d'obtenir la réparation financière, dans le cadre de votre vie privée - à condition que le tiers responsable soit une personne identifiée, non-assurée sur le même contrat :

- des dommages matériels subis par les biens assurés qui vous appartiennent,
- des dommages corporels que vous subissez.

La Garantie Responsabilité Civile

INSURED LEASE couvre les conséquences pécuniaires des dommages corporels, matériels et immatériels, causés au(x) locataire(s), aux voisins ou aux tiers, lorsqu'ils résultent directement du fait des biens immobiliers assurés par ce contrat.

Propriétaires bailleurs, protéger votre bien en location !



Document non contractuel. INSURED LEASE est une marque de la société INSURED Services SAS, spécialiste des risques immobiliers.

Gestionnaire : INSURED Services, SAS au capital de 300 000 € - 12 rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse - insured.fr
Tél. 05 61 00 12 65 - RCS Toulouse 793 993 890 – organisme certifié URS ISO 9001:2008 - Courtier gestionnaire en assurance (art. L.520-1,II,1°,b du Code des assurances) sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sise au 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09
N° ORIAS 14 000 256 www.orias.fr
Le nom des compagnies avec lesquelles INSURED Services travaille est disponible sur simple demande.

► VOTRE COURTIER DIFFUSEUR

Pour plus d'information et souscrire contactez votre conseiller :